

LOCALISATION DE L'INTERVENTION

Avenue Ernest-Gagnon entre le chemin Sainte-Foy et la rue Louis-Adolphe-Robitaille

CONDITIONS DE CIRCULATION

Phase 1 (mobilisation)

Fermeture complète de l'avenue Ernest-Gagnon entre le chemin Sainte-Foy et la rue Louis-Adolphe-Robitaille.

Détour de la circulation via le chemin Sainte-Foy, l'avenue des Jésuites et la rue Louis-Adolphe-Robitaille.

L'accès au numéro 775 de l'avenue Ernest-Gagnon sera maintenu en tout temps à partir de la rue Louis-Adolphe-Robitaille.

Fermeture de la rue des Sœurs-du-Bon-Pasteur entre l'avenue Ernest-Gagnon et l'avenue des Jésuites.

Détour de la circulation via le chemin Sainte-Foy et l'avenue des Jésuites.

L'accès aux numéros 1180 et 1200 de la rue des Sœurs-du-Bon-Pasteur sera maintenu en tout temps à partir de l'avenue des Jésuites.

Phase 2 (travaux d'excavation)

Fermeture complète de l'avenue Ernest-Gagnon entre la rue des Sœurs-du-Bon-Pasteur et la rue Louis-Adolphe-Robitaille.

Détour de la circulation via le chemin Sainte-Foy, l'avenue des Jésuites et la rue Louis-Adolphe-Robitaille.

L'accès au numéro 775 de l'avenue Ernest-Gagnon sera maintenu en tout temps à partir de la rue Louis-Adolphe-Robitaille.

Fermeture partielle de l'avenue Ernest-Gagnon entre le chemin Sainte-Foy et la rue des Sœurs-du-Bon-Pasteur.

Fermeture de la voie en direction sud (vers le chemin Sainte-Foy).

Fermeture partielle de la rue des Sœurs-du-Bon-Pasteur entre l'avenue Ernest-Gagnon et l'avenue des Jésuites.

La rue des Sœurs-du-Bon-Pasteur sera à sens unique à partir de l'avenue Ernest-Gagnon et jusqu'au premier accès des numéros 1180 et 1200 de la rue des Sœurs-du-Bon-Pasteur. La circulation locale sera possible dans les deux directions à partir de l'avenue des Jésuites.

[illegible]